



# LES NOUVELLES DE VILLIERS

## LES NOUVELLES DE VILLIERS

**Bulletin d'information de Villiers sur Morin - N° 54 - Avril 2009**

## Éditorial

Mes chers administrés,

Le Conseil Municipal vient de voter le budget 2009 de notre commune. Ce budget, en finale, ne laisse que peu de place aux dépenses facultatives. Toujours vigilant pour votre qualité de vie et votre pouvoir d'achat, le Conseil Municipal restera très attentif tout au long de l'année sur la maîtrise des dépenses, en conséquences de ce que l'on nomme aujourd'hui « la crise ».

Les investissements ont été limités à l'essentiel, réparation de la voirie qui a subi des dommages dus à cet hiver rigoureux, les écoles et la sécurité. La section fonctionnement comporte une augmentation induite par le développement de notre commune, et des services à l'habitant.

Les trois taxes n'ont été augmentées que de 2%, ce qui rattrape l'inflation et les quelques manques de dotations que notre collectivité a subies. Dans les pages intérieures de ce bulletin, vous trouverez le détail de ce budget.

Notre petit village évolue en population (1700 habitants au dernier recensement). Bien entendu, cette augmentation va générer des besoins supplémentaires. L'ensemble de vos élus, et en particulier les commissions concernées, sont déjà, avec les services de la Communauté de Communes du Pays Créçois et les syndicats intercommunaux, à l'étude de ces besoins. Les informations relatives à ces sujets vous sont développées dans le bulletin.

Mes chers administrés, après ce long hiver, les travaux de plein air vont reprendre. Pensez à vos voisins. Le bruit, les feux et les autres nuisances peuvent être la cause de fâcheux différends. Il est très pénible pour un maire de passer de la prévention à la répression. Je compte sur vous et votre bon sens pour éviter tous ces désagréments.

Votre présent est le nôtre, ensemble préparons notre avenir.

*Votre maire à votre disposition.*

*Daniel CHAMAILLARD*



## SOMMAIRE

### ■ Informations Mairie

- Présentation de D. PITIOT
- Arrêtés du Maire
- Tourisme en Seine & Marne
- Arrêtés divers
- Agenda des déchets verts
- Des composteurs pas chers !
- Rappel sur le recensement militaire

### ■ Informations utiles

- La fibre optique
- Caisse départementale d'aide au logement
- Un identifiant départemental

### ■ Urbanisme

- Le budget 2009

### ■ Écoles

- La cantine
- Budget du CES
- Une classe supplémentaire ?
- Appel aux collégiens
- Inscriptions Maternelle
- Inscriptions Élémentaire

### ■ Associations

- Soirée «Vin chaud»
- La neige à Villiers
- AFR Super Dance
- Fanchon DAEMERS
- Un village de peintres
- Brocante du 28 Juin 2009
- Appel au civisme
- Le Comité des Fêtes
- Festival Voulstock

- Conférence Saint Fiacre

### ■ Cercle Artistique

- Bibliothèque Jules Grenier
- Généalogie et Paléographie
- Seconde édition des Automnales
- Journée du Patrimoine
- Le duo WANG
- Petit Choeur du Grand Morin
- Fête de la Nature

### ■ Carnet

- Ils sont arrivés
- Ils nous ont quittés
- Permanences des Élus
- Rappel des horaires de la mairie

## EN DIRECT DE LA MAIRIE

Dans cette édition nous vous présentons,  
Danielle PITIOT, Conseillère municipale.



### Connaissez vous bien vos élus ? Danielle PITIOT

Quand on l'écoute, elle a posé ses bagages, il y a un peu plus de 30 ans, dans la région par le hasard d'une affectation de l'Education Nationale et s'est installée avec

bonheur à Villiers en 1999.

Elle a enseigné toutes ces années la langue russe dans les lycées de Meaux en s'efforçant de rester fidèle à deux objectifs: développer chez les jeunes l'ouverture d'esprit et la curiosité, croire en la vocation de service public de l'Education Nationale.

Passionnée de théâtre de longue date, elle assure les fonctions de metteur en scène et de « chef de troupe » dans la compagnie théâtrale cofondée avec une amie en 1995 à Meaux.

Elle aime les voyages autour de la terre, les randos en montagne et la nature.

Elle participe donc à la plupart des commissions axées sur les arts, la jeunesse et les loisirs au sein du Conseil Municipal.

### Un arrêté du Maire N° 05/2009

#### CONCERNANT LA REGLEMENTATION SUR LE PRELEVEMENT D EAU SUR LES HYDRANTS

**Article 1:** A compter de ce jour, vendredi 13 février 2009, le prélèvement d'eau sur les bouches et poteaux d'incendie de la commune, est interdit à toute personne non dûment autorisée.

**Article 2:** Tout prélèvement d'eau ou toute dégradation sur ces hydrants, sera constitutif d'une infraction et fera l'objet d'un constat et d'un procès verbal d'infraction transmis au Procureur de la République, et poursuivi conformément à la législation en vigueur.

**Article 3 :** Sont habilités à dresser ces constats outre les représentants de la Gendarmerie, la police municipale représentée par le Maire et ses Adjoints.

**Article 4 :** Les services de police sont habilités à apporter toutes les dispositions modificatives ou complémentaires au présent arrêté si la sécurité le nécessite.

**Article 5:** Une Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- M. Le Commandant de la Gendarmerie de Crécy la Chapelle
- M. Le Chef des Sapeurs Pompiers
- L'entreprise SAUR
- M. Le Président du Syndicat des Eaux de Coutevroult et Villiers sur Morin

Chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Villiers sur Morin, le 13 février 2009

*Le Maire*



### Balad'PASS77

Le « **Balad'PASS77** » est strictement réservé aux résidents de Seine-et-Marne en ayant fait la demande auprès du Comité Départemental du Tourisme.

Une carte par foyer, strictement nominative, sera délivrée en un seul exemplaire exclusivement en Seine&Marne. Elle permet au titulaire d'obtenir pour lui même uniquement, une entrée gratuite (ou une réduction exceptionnelle), à la condition d'être accompagné d'au moins un adulte payant plein tarif sur les sites partenaires de l'opération (principaux sites touristiques du département).

Le titulaire devra se présenter sur le site muni de son « **Balad'PASS77** » et d'une pièce d'identité en cours de validité.

La carte est utilisable dans les conditions normales de visites des sites et activités concernées. La carte est valable pour l'année 2009.

La carte ne donne pas d'accès prioritaire aux sites et ne peut être utilisée pour éviter d'éventuelles files d'attente aux postes d'accueil.

## EN DIRECT DE LA MAIRIE

Potins et dernières informations :

**Rejoignez nous sur le site web  
de la commune :**



[www.villiers-sur-morin.fr](http://www.villiers-sur-morin.fr)

### ARRETES DIVERS

#### LUTTE CONTRE LE BRUIT :

Nous vous rappelons les horaires pour l'usage de tondeuse, tronçonneuse, etc...

**Jours ouvrés :** de 7h00 à 20h00

**Samedis :** de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h30.

**Dimanche et jours fériés :** de 10h00 à 12h00.

#### INTERDICTION DE BRULAGE :

Nous vous rappelons que lors de la collecte de ramassage de déchets verts, il est interdit de brûler.

Le brûlage a lieu uniquement l'hiver, du **1er novembre au 31 mars**.

En dehors de ces dates des sacs sont mis à disposition en mairie, afin de collecter les végétaux.

Arrêté n°70/2005 du 26 octobre 2005.

Merci de votre compréhension.

### LES PROCHAINS RAMASSAGES DES « DECHETS VERTS »

SERONT EFFECTUES LES MERCREDIS SUIVANTS :

- **En Avril :** le 08 et le 22
- **En Mai :** le 06 et le 20
- **En Juin :** le 03 et le 17
- **En Juillet :** le 01, 15 et 29
- **En Août :** le 12 et le 26
- **En Septembre :** le 09 et le 23
- **En Octobre :** le 07 et le 21
- **En Novembre :** le 04 et le 18.

LES SACS SERONT DEPOSES  
LA VEILLE AUX MEMES ENDROITS  
QUE LES POUBELLES.

### Un petit rappel sur la collecte des déchets

Il y a encore des efforts à faire dans certains conte-neurs. Au niveau des ordures ménagères la commune est classée en 11<sup>ème</sup> position sur 15.

Pour le tri du verre : nous arrivons en 6<sup>ème</sup> position. Pour le tri sélectif, bravo ! Nous sommes en 1<sup>ère</sup> position.

A cette occasion, nous tenons à vous rappeler que les containers sont affectés à chaque famille, et qu'il serait bien que chacun respecte sa dotation sans déposer ses déchets dans le container des voisins.

### Des Composteurs pas chers !

La Communauté de communes propose à un prix très attractif (de l'ordre de 15 euros) des composteurs pour déchets verts (600 litres). En vous équipant de ce dispositif, vous contribuerez à faire baisser la facturation des ordures ménagères à notre commune (dans la mesure où le volume de déchets entre dans le calcul de nos impôts). A adresser au SMITOM de MONTHYON.

LE SECRETARIAT DE LA MAIRIE  
EST OUVERT AU PUBLIC

DU LUNDI AU SAMEDI  
DE 9H00 A 12H00

ET UNIQUEMENT LE LUNDI DE 14H00 A 16H30

En Avril, la Mairie sera fermée  
les Samedis 11 & 18  
En Mai, elle sera fermée  
les Samedis 2 & 9

LE MAIRE ET SES ADJOINTS RECOIVENT  
SUR RENDEZ-VOUS

Vous pouvez aussi contacter un(e) conseiller(e)  
qui prendra votre demande en charge



01 64 63 46 50

### Le recensement militaire

**Toute personne de nationalité française doit se faire recenser dès l'âge de 16 ans.**

Cette démarche s'effectue en mairie, l'intéressé doit se munir de sa carte d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Une attestation de recensement sera remise à la personne, celle-ci lui sera demandée lors d'inscription à différents concours et examens (baccalauréat, permis de conduire, etc. ....)

## INFORMATIONS UTILES

### **La fibre optique traverse dorénavant notre village**

Sem@for77, délégataire du Département, nous charge de vous communiquer la mise en place un numéro client pour répondre à toutes les questions de nos administrés concernant l'accès à Internet Haut Débit (512 Kbits/s) par quelques technologies que ce soit.

Cette information concerne les administrés qui ne seraient pas éligibles à l'ADSL et qui voudraient bénéficier des offres WIMAX ou SATELLITE.

**N° CRISTAL : 0 969 390 777**

### **C.A.D.A.L.**

La CAISSE DEPARTEMENTALE D'AIDE AU LOGEMENT de Seine et Marne, « C.A.D.A.L. » crée et financée par le Conseil Général de Seine et Marne, propose des PRETS COMPLEMENTAIRES pour aider au financement des opérations immobilières suivantes :

- Amélioration,
- Agrandissement,
- Réhabilitation,
- Adaptation pour handicapé(s) d'une habitation.

Certaines conditions sont demandées pour pouvoir bénéficier de ces prêts :

1/ L'habitation doit se situer en Seine et Marne et doit constituer la résidence principale et personnelle du demandeur,

2/ Appliquer le barème de ressources CADAL.

COMPOSITION DU FOYER	PLAFONDS DE RESSOURCES
• 1 Personne	20 500 €
• 2 Personnes	29 500 €
• 3 Personnes	35 500 €
• 4 Personnes	41 000 €
• 5 Personnes	46 500 €
• 6 Personnes	53 000 €
• 7 Personnes et +	59 000 €

**Prêts possibles de :** 1 900 € à 7 000 €

**Taux d'intervention :** 70 % du coût des travaux ou des matériaux,

**Taux d'emprunt :** 2.50 %

**Durée :** 5, 7 ou 10 ans suivant la nature du projet.

### **La préfecture nous signale**

A l'occasion de l'entrée en vigueur du nouveau système d'immatriculation des véhicules, qui prend effet au **15 avril 2009** pour les véhicules neufs et les cyclomoteurs et à partir du **15 juin 2009** pour les véhicules d'occasion, le ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales a réalisé une fiche d'information à votre intention et celle de vos administrés qui tient compte de la décision prise le 28 octobre 2008 par le ministre, de rendre obligatoire **un identifiant départemental**.

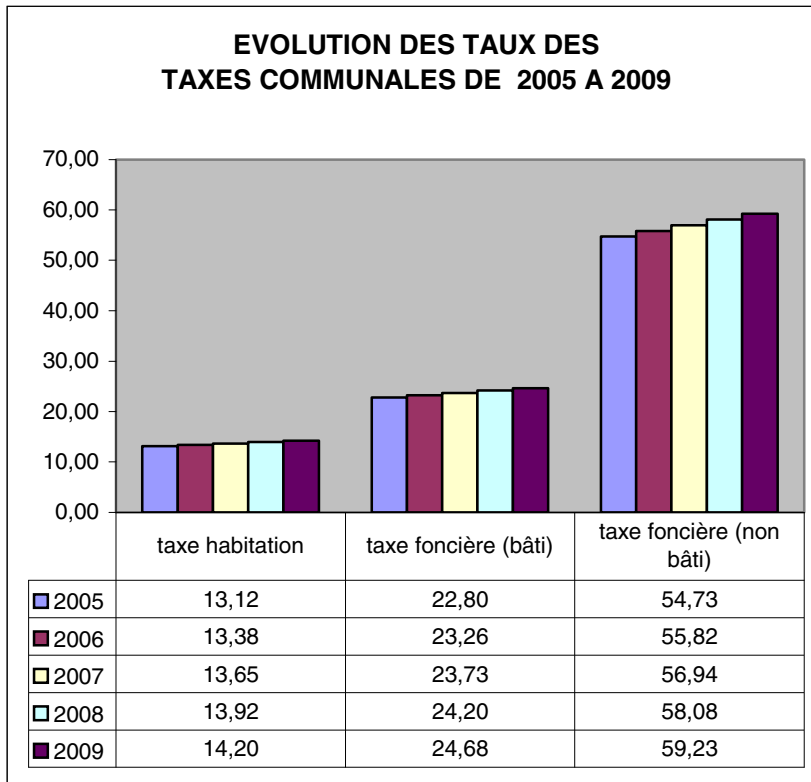
## URBANISME

### **Le budget est voté et les travaux repartent**

Le programme de cette année est chargé comme vous pourrez en juger.

- Travaux de voirie sur l'ensemble du village dont la remise en état du Chemin Blanc en grave ciment.
- Elargissement du préau de l'école maternelle.
- Remplacement des gouttières de l'église Rue du TOUARTE.
- Remplacement de la commande d'ouverture et interphone de l'école élémentaire.
- Démoussage du toit de l'église.
- Réalisation d'une rampe Handicapés pour les salles du 46 Rue de PARIS.
- Pose de grilles de récupération d'eau de ruissellement dans la GRANDE RUE.
- Elargissement de l'entrée du parking de la Poste.
- Réfection du mur de la cour de récréation de l'école primaire.

## LE BUDGET 2009



Ces pourcentages de taxes sont générateurs pour les recettes 2009 dans les proportions suivantes:

Taxe habitation:

235.010 €

Taxe foncière (bâti):

235.916 €

Taxe foncière (non bâti)

17.176 €

Chacune des taxes représente donc sur l'ensemble des taxes communales:

Tax Hab: 48,15%

Tax Fonc NB: 48,33%

Tax Fonc Bat: 3,52%

Le taux apparemment élevé de la taxe foncière sur le non bâti n'a donc en fait qu'une très faible répercussion en valeur absolue sur le budget de la commune.

### RECETTES INVESTISSEMENT

Le gros du budget des recettes d'investissement provient des reports et transferts (231.777€), c'est-à-dire des dépenses qui n'ont pas pu être faites ou qui sont dues sur les exercices antérieurs.

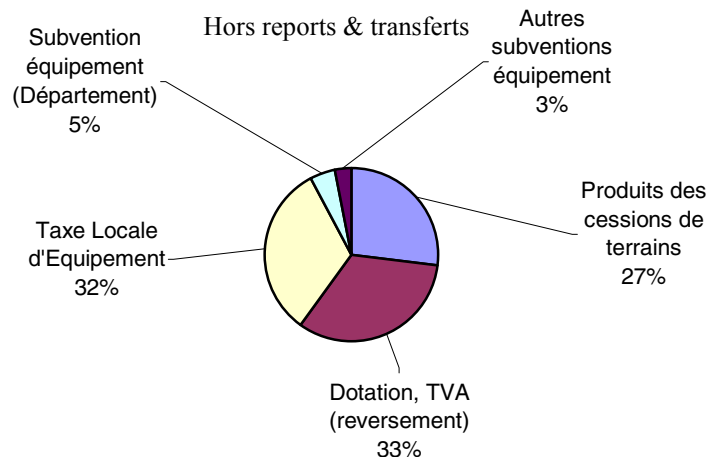
La Taxe locale d'équipement est le produit des permis de construire déposés au cours de l'année.

La cession des terrains correspond aux ventes foncières réalisées dans l'année.

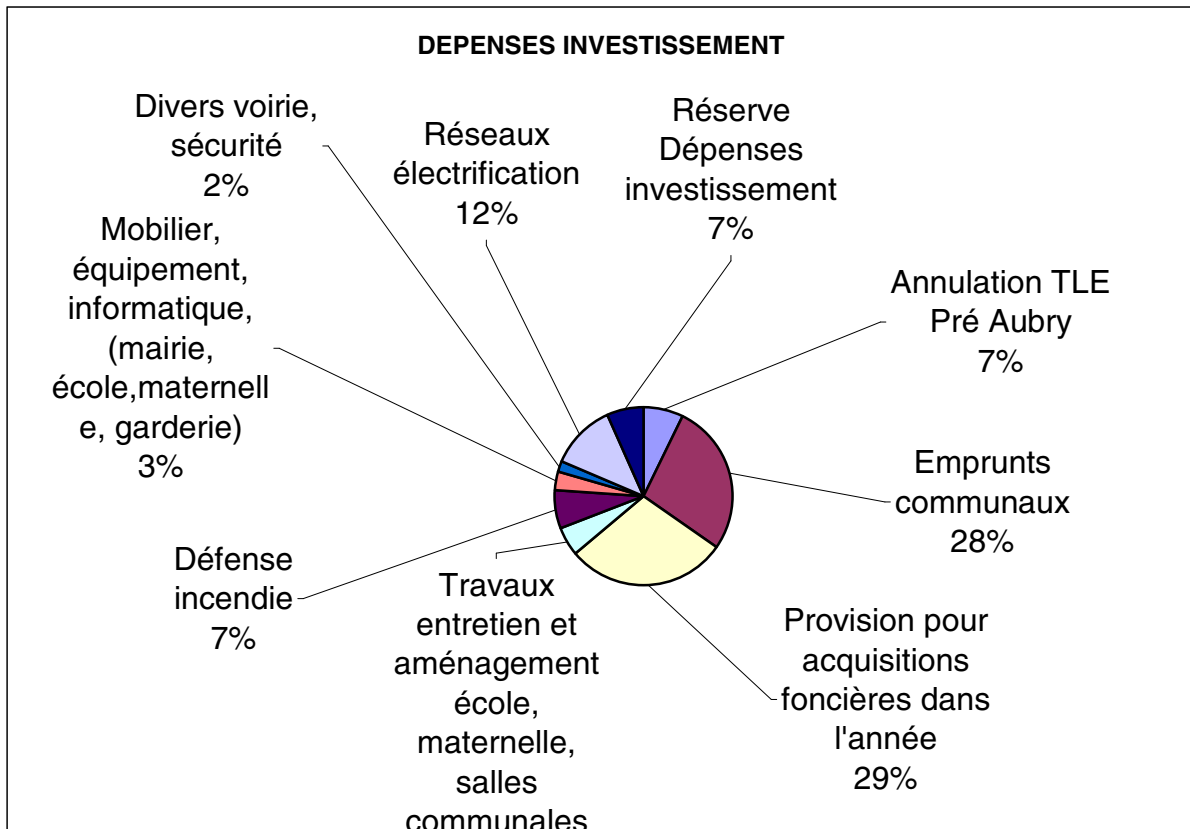
### RECETTES INVESTISSEMENT

	Montants
Produits des cessions de terrains	19 500
Dotation, TVA (reversement)	24 130
Taxe Locale d'Equipement	23 500
Subvention équipement (Département)	3 352
Autres subventions équipement	2 216
Capitalisation, reports et transferts	231 777
<b>Total</b>	<b>304 475</b>

### RECETTES INVESTISSEMENT



## LE BUDGET 2009



### DEPENSES INVESTISSEMENTS

L'annulation du solde de la TLE du Pré Aubry correspond au remboursement des taxes locales d'équipement qui avaient été perçues à l'avance quand le dernier permis de construire avait été déposé. Le poste « Emprunts communaux » représente 28%. Il va substantiellement baisser dès l'an prochain en raison de la fin du remboursement de l'emprunt sur la construction de la nouvelle mairie.

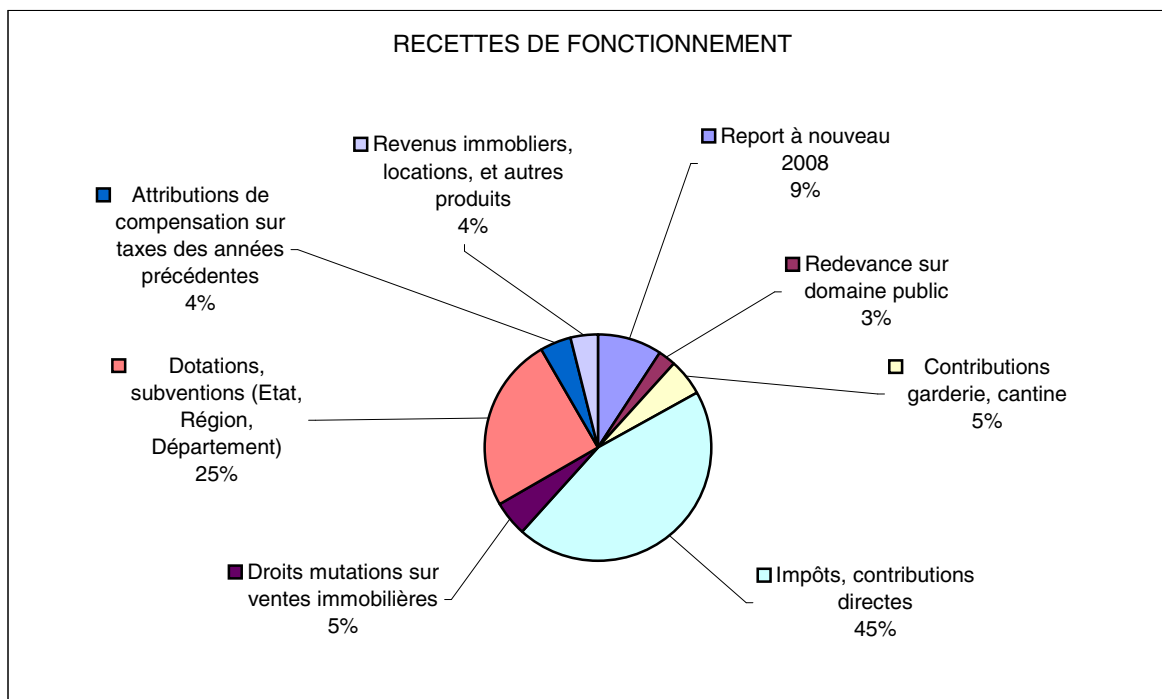
La commune a décidé de provisionner les fonds suffisants pour permettre l'acquisition de certains terrains placés en ZAC communale dans le souci de maîtriser l'utilisation des parcelles en prévision de l'urbanisation future.

DEPENSES INVESTISSEMENTS	
	Montants
Annulation TLE Pré Aubry	21 800
Emprunts communaux	84 025
Provision pour acquisitions foncières dans l'année	89 000
Travaux entretien et aménagement école, maternelle, salles communales	15 600
Défense incendie	21 250
Mobilier, équipement, informatique, (mairie, école, maternelle, garderie)	9 800
Divers voirie, sécurité	6 500
Réseaux électrification	36 500
Réserve Dépenses investissement	20 000
<b>Total</b>	<b>304 475</b>

La défense incendie est aussi à l'ordre du jour par la nécessité de renforcer les poteaux d'incendie ou d'enfourer les bouches dans les sols évitant ainsi les dégradations comme nous en avons connues cette année.



## LE BUDGET 2009



<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	
	<b>Montants</b>
Report à nouveau 2008	99 777
Redevance sur domaine public	27 850
Contributions garderie, cantine	59 000
Impôts, contributions directes	488 102
Droits mutations sur ventes immobilières	55 000
Dotations, subventions (Etat, Région, Département)	274 999
Attributions de compensation sur taxes des années précédentes	46 079
Revenus immobiliers, locations, et autres produits	44 000
<b>Total</b>	<b>1 094 807</b>

### RECETTES de FONCTIONNEMENT

Près de la moitié (45%) du budget de recettes provient de l'impôt.

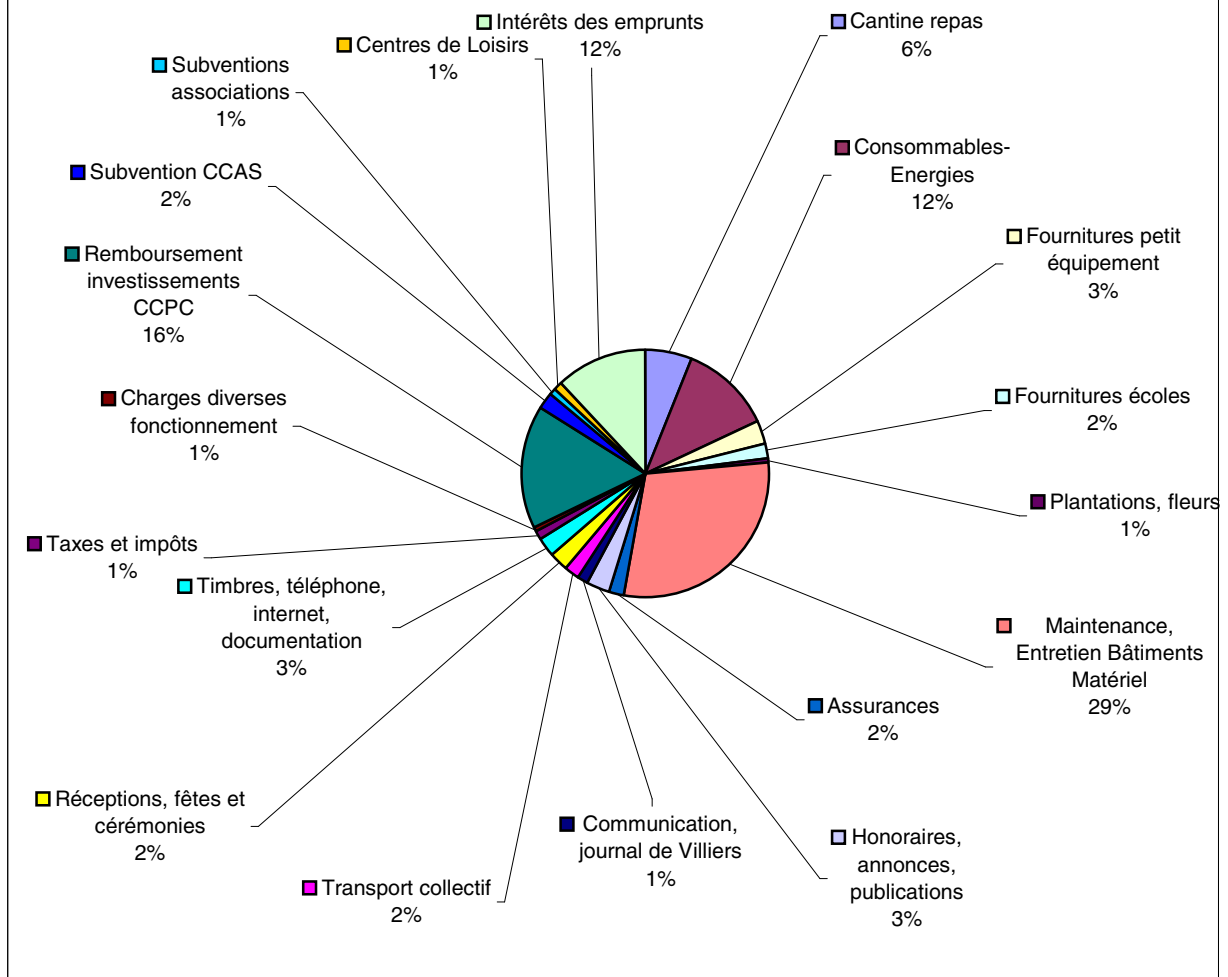
Le quart environ (25%) des recettes de fonctionnement est assuré par les dotations de l'état ou des subventions de la Région ou du Département.

La commune a quelques revenus immobiliers correspondant aux biens loués (la Poste, logements, garages, terrains utilisés en jardins,...)

L'attribution de compensation est une particularité du budget communal qui permet aux communes « plus pauvres » de recevoir une partie du trop perçu en impôts et taxes par les communes « plus riches ».

La contribution des recettes pour la garderie et la cantine n'est à prendre en compte que pour 5%, ce budget est déficitaire, il ne permet pas ainsi de baisser le prix des repas tel que tous le souhaitent. Une action est engagée par la CCPC pour rechercher encore d'avantage d'économies par la mutualisation des besoins des communes voisines.

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Montants
Cantine repas	28 450
Consommables- Énergies	55 900
Fournitures petit équipement	14 900
Fournitures écoles	8 900
Plantations, fleurs	2 000
Maintenance, Entretien Bâtiments Matériel	136 470
Assurances	9 700
Honoraires, annonces, publications	14 300
Communication, journal de Villiers	6 280
Transport collectif	8 900
Réceptions, fêtes et cérémonies	11 050
Timbres, téléphone, internet, documentation	12 550
Taxes et impôts	4 960
Charges diverses fonctionnement	2 950
Transfert de charges vers la CCPC	74 500
Subvention CCAS	10 000
Subventions associations	5 070
Centres de Loisirs	4 400
Intérêts des emprunts	56 000
Indemnités Elus, Syndicats communaux	63 600
Charges de personnel (hors graphique)	368 600
Somme versée pour alimenter les recettes investissement	195 327
<b>Total</b>	<b>1 094 807</b>

### DEPENSES

#### de FONCTIONNEMENT

Pour plus de lisibilité, afin de ne pas écraser le graphique, ont été retirées les dépenses effectuées pour alimenter les recettes d'investissement ainsi que les charges et salaires des personnels, (lesquels constituent en réalité 39,5% du budget global).

Le détail des dépenses liées à l'école représente environ 20% du budget global des dépenses de fonctionnement.

Les versements effectués à la CCPC correspondent à l'équilibre des dépenses engagées par eux en Investissement et Fonctionnement pour Villiers.



## DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE

### **Une demande de la Communauté de communes pour la cantine**

Suite à la demande de plusieurs communes, il semblerait opportun d'envisager dès cette année un groupement de commandes pour la mise en concurrence dans l'achat des repas pour les cantines. La CCPC va se charger de cette étude auprès des communes qui recourent à la cantine.

Nous rappelons à cet effet que nous avons délivré sur l'année 2008, soit en 141 jours : **10.263 repas** (soit en moyenne **73 repas par jour**) au coût de 7,04 euros, sachant que la recette moyenne n'est que de 4,60 euros par repas. Ces chiffres ne tiennent pas compte de l'investissement réalisé pour les écoles.

### **Syndicat du CES MON PLAISIR à CRECY**

La réunion de fin d'année 2008 a fixé le vote du budget en Février 2009. Pour l'essentiel en 2009, le président du syndicat rappelle que :

- Une subvention de 130 euros sera versée au syndicat.
- Le montant des frais de personnel restera identique à celui de l'an dernier.
- Le nombre d'enfants est en croissance.
- La gestion de la demi-pension sera transférée au Conseil Régional.
- Deux emprunts encore actifs seront clos en 2009.

*Pascal LESEURRE*

### **Commission des affaires scolaires : un léger désaccord**

Il semble qu'une légère polémique soit née entre la Mairie et les parents d'élèves élus à propos de l'ouverture d'une classe primaire supplémentaire dès la prochaine rentrée. Pour la mairie le compte n'y est pas en ce qui concerne les effectifs. Alors chacun y est allé de son compte rendu avec parfois des contradictions.

Nous rappelons que si c'est nécessaire, la mairie procédera à l'ouverture en question avec tous les désagréments qui pourraient s'en suivre (classes à double niveaux, répartition des élèves de part et d'autre de la rue de Paris, déplacement de la garderie, désorganisation de la cuisine, budget supplémentaire, etc...).

Nous préférons de beaucoup disposer du temps de la réflexion pour envisager à plus long terme l'extension de

l'école dans de bonnes conditions et sans précipitation, compte tenu de l'accroissement attendu de la population.

Un rendez-vous est pris en JUIN avec la Direction de l'école pour statuer définitivement sur ce choix.

### **Appel aux collégiens**

Collégiens, Lycéens, aventuriers, avant vos examens, vous avez des difficultés à trouver une œuvre classique (Voltaire, Molière, Shakespeare, Zola,...),

**OSEZ LA BIBLIOTHEQUE DE VILLIERS SUR MORIN.** Une envie irrésistible de dévorer un manga (Hayao Miyazaki,...), **OSEZ LA BIBLIOTHEQUE DE VILLIERS SUR MORIN.** Une documentation, une info, un livre vous manque : **OSEZ LA BIBLIOTHEQUE DE VILLIERS SUR MORIN.**

Nous sommes là pour vous aider dans vos recherches : si nous n'avons pas dans notre fond votre demande, nous avons d'autres réseaux nous permettant de la satisfaire alors :

**OSEZ LA BIBLIOTHEQUE DE VILLIERS SUR MORIN**

*L'équipe de la bibliothèque*

### **INSCRIPTIONS A L'ÉCOLE MATERNELLE POUR LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2009**

Nous vous informons que la pré-inscription des enfants nés en 2006 se fait à la Mairie. Vous devez vous y rendre **à partir du 6 Avril 2009**, aux horaires d'ouverture, munis de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

A cette occasion, un rendez-vous vous sera donné pour l'admission qui aura lieu les Vendredis 15 et 22 Mai prochains à l'école Maternelle. Vous devrez vous munir à cet effet du carnet de santé de l'enfant et de la fiche de pré-inscription.

### **INSCRIPTIONS A L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE POUR LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2009**

Nous vous informons que pour la pré-inscription, vous devez vous rendre en Mairie, à partir du 06 avril 2009 aux horaires d'ouverture, avec votre livret de famille et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Les admissions des CP auront lieu les **Lundis 04 et 11 mai prochain à l'école élémentaire «Patrick Thémereau»**. Vous devrez alors vous munir du carnet de santé de l'enfant et de la pré-inscription réalisée en Mairie.

*Le Secrétariat*

## 31 Janvier 2009 — Soirée « Vin chaud »



Comme chaque année, la mairie avait dressé son chapiteau sur le parking arrière. Les participants furent nombreux. Frites et saucisses étaient gratuites. Ce fut un moment chaleureux d'échange au sein de la population du village. Cette coutume est à présent entrée dans les traditions. On ne pourrait plus se passer du vin chaud qui annonce la fin de l'hiver. Encore merci aux animateurs et aux bénévoles.



*La commission Sports & Loisirs*





## La neige était au rendez-vous



Nous vous avons offert là quelques images de notre village sous la neige.



## 8 Mars - AFR Super Dance



Le Dimanche 8 Mars, l'Association Familiale de Villiers avait réuni tous ses adhérents pour un thé dansant dans le local de l'association situé près du Morin.  
Ambiance chaleureuse et initiation à la Dance Country



## DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

### ARTS ET PASSIONS VILLERMORINOIS

Notre Association est heureuse de vous proposer, le **Samedi 23 MAI**, à la collégiale de CRECY la Chapelle, un récital donné par :



#### FANCHON DAEMERS

Chanteuse, actrice, auteur, compositeur belge. Dotée d'une voix prodigieuse dont elle se plaît à utiliser la formidable tessiture, couvrant quatre octaves et demi, Fanchon DAE-MERS parcourt les temps et les mondes par ses nombreuses compositions personnelles.

L'artiste chante a capella ou s'accompagne de la harpe celtique et d'instruments rares et fascinants : harpe bol monocorde en bois de cerf... Son récital est aussi rythmé par de courtes compositions instrumentales pour tambour flûte, flûte double oiseaux, harmonique, en os de cerf ou encore en os d'aigle.

Vous serez surpris et très rapidement envoûtés par la qualité de son interprétation où coexistent harmonieusement technique et originalité.

Nous sommes certains que vous serez nombreux à vous déplacer. Pour plus de renseignements merci de téléphoner au : **01 64 63 62 06**.

### **Un nouvel ouvrage qui parle de notre commune**

**Pierre-Louis Menon (1901-1987)**, animateur du Cercle Artistique de Villiers-sur-Morin puis de l'Union des Vallées du Perin est le folkloriste spécialiste de la Brie qui, avec son ami Roger Lecotté, fit paraître en 1945 Au Village de France, un petit livre qui reçut la même année le Prix Olivier de Serre, et qui a connu de très nombreuses rééditions. Pierre-Louis Menon est aussi l'auteur des Chants et Danses du Terrouër de Brie parus avant la dernière guerre et réédités en 1962.

Dans ce dernier ouvrage écrit au soir de sa vie, il nous

raconte son village tel qu'il l'a connu en 1924 lorsqu'il choisit de s'y installer. Histoire, traditions, coutumes diverses, dont certaines existaient encore avant la dernière guerre, s'y mêlent et nous donnent un récit vivant et coloré de ce village, qui ravit les peintres, qui s'y installèrent à partir de 1858 à la suite de Servin. Ils essaimèrent vers Crécy et Servin devint le Maître de la Vallée.

Avec Pierre-Louis Menon et ses Cousins de Septembre vous participerez aux fêtes qui animèrent notre région juste avant la dernière guerre, vous visiterez les expositions de peinture à Crécy ainsi que le Musée Rural Briard de la rue Deshuiliers. A Ermenonville, vous suivrez Sylvie la belle dentellière aimée de Nerval, vous danserez à Coulommiers au Parc des Capucins. Avec la Reine de la Brie vous offrirez à Mme Lebrun (épouse du président de la république) la Rose de l'Exposition Internationale de 1937. Sur les hauteurs de Montbarbin, les Cousins de Septembre vous initieront aux traditions du feu de la Saint-Jean...



Cette édition posthume en couleur, enrichie de nombreux dessins, photographies et de reproductions d'oeuvres de quelques artistes de Villiers, constitue pour les anciens de ce village, ceux de Crécy et des environs un recueil de souvenirs émouvants, et pour les nouveaux habitants de notre région une agréable découverte du pays où ils ont choisi de s'installer.

### **Brocante du Chemin Blanc Dimanche 28 Juin 2009**

Vous pouvez vous inscrire, dès à présent, au numéro de téléphone ci-dessous au prix de 4€/ml.

Date limite des inscriptions :

**Vendredi 26 Juin 2009**

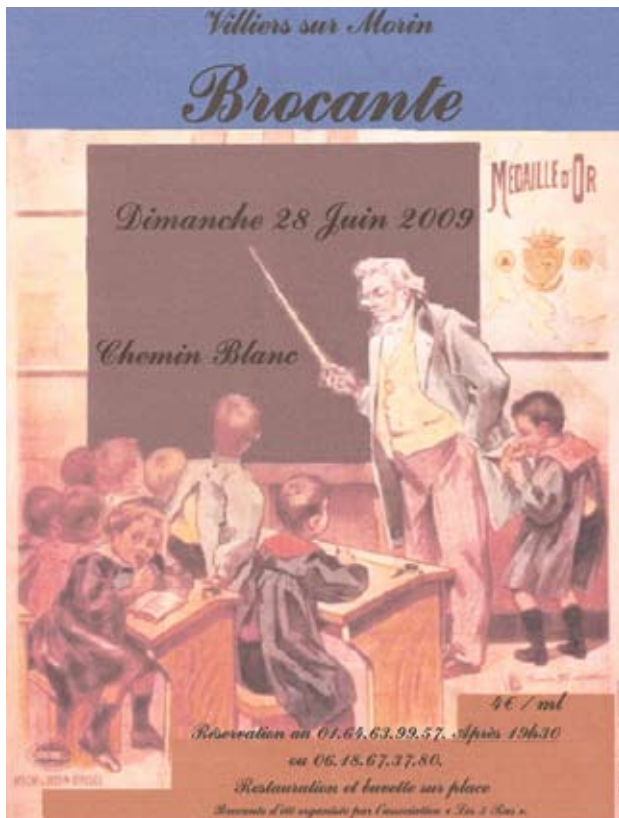
Les riverains souhaitant exposer devant leur domicile doivent impérativement nous retourner leur inscription pour le :

**Lundi 22 Juin 2009**

**Bulletins de souscription à retirer au tabac,  
à la boulangerie, à la table du curé et à la Mairie**  
*Merci de votre compréhension.*



## DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS



### **IMPORTANT : A NOTER**

Articles neufs et alimentaires non autorisés.

Il vous est demandé, dès votre arrivée au Chemin Blanc, de décharger rapidement vos véhicules afin de ne pas gêner les autres exposants.

**Aucun stationnement ne sera autorisé sur les lieux de la brocante.** Un service de restauration et buvette sera à votre disposition sur le stand des organisateurs.

Nous constatons, tous les ans, que des personnes peu scrupuleuses avaient laissé volontairement des marchandises sur les lieux de la brocante. Nous leur rappelons donc qu'une brocante n'est pas une déchèterie ! **Tout exposant est prié de respecter la législation en vigueur.**

Nous vous souhaitons une bonne journée.

Retour pour inscriptions et renseignements :

Annette LESOT

5 Impasse du pré Aubry

77580 Villiers sur Morin

01 64 63 99 57 après 19H30

ou 06 18 67 37 80

### **L' Association Familiale appelle au civisme**

Comme vous le savez, l'association « Famille Rurale de Villiers sur Morin » gère, entretient et met à votre disposition une salle située au 54 bis rue de Picardie.

Malheureusement, cette salle, un peu isolée, subit jour après jour, des dégradations : tags, carreaux cassés, murs défoncés.

Cette situation devient intolérable ! Nous vous appelons tous à protéger ce bien qui appartient à tous avec plus de civisme s'il vous plaît ! Merci.

Monique SCARPULA  
Présidente

### **DU CÔTÉ DU COMITÉ DES FÊTES DE VILLIERS SUR MORIN**

Le loto du 21 mars 2009 n'ayant rencontré aucun succès auprès des Villermorinois, il a dû être annulé faute de réservation.

Le gros lot (7 nuitées en chalet pour 5 personnes selon votre choix parmi 39 destinations) fera l'objet d'une tombola lors de la fête de la musique le 20 juin prochain.

Devant le succès rencontré l'an passé par la **FÊTE DE LA MUSIQUE**, cette année encore, nous vous proposons un moment festif et convivial. Retenez votre après midi et votre soirée du Samedi 20 juin 2009 afin de venir écouter et applaudir vos enfants, amis et voisins pour une démonstration de leur talent.

Les personnes intéressées pour animer bénévolement cette manifestation sont invitées à se faire connaître au : **06.76.97.90.12** ou au : **01.64.63.74.90**

Une réunion aura lieu le mardi 07 avril 2009 à 20h30 salle des peintres.

Nous vous attendons nombreux.

**Le 13 juillet 2009** aura lieu notre traditionnel feu d'artifice au 26 ter rue de la Picardie.

Une retraite aux flambeaux se déroulera à partir de 22 heures pour la joie des petits.

Rendez vous sur le parvis de l'Eglise

B Fromond

### **Festival VOULSTOCK**

L'association « **Voulstock** » avec la Communauté de Communes du Pays Créçois comme partenaire, vous invite au :

**4ème Festival de musique du Pays Créçois à Voulangis le 04 Juillet 2009.**

Huit heures de musique live, rock, blues, festif, jazz funk, percussions, pop, chansons françaises, jongleurs, danses, cracheurs de feu, ..., nous vous ferons rêver sous le micro climat de la vallée du Grand Morin. Venez nombreux avec vos enfants déjeuner sur l'herbe, partager un moment de bonheur avec les artistes.

Jean-Pierre Fauray

## Conférence aux associations de Saint Fiacre

Le dimanche 08 Mars au matin, sous un crachin du Nord, Daniel CHAMAILLARD, maire de Villiers sur Morin, et Jean-Pierre FAURY, vice président de la CCPC, ont rejoué « *Bienvenue à Villiers* » aux associations de Saint Fiacre venues de Belgique, Luxembourg et diverses régions de France, soit plus de 55 personnes.



Daniel Chamailard a conté l'histoire de Villiers sur Morin à travers l'histoire des peintres, écrivains, musiciens et sculpteurs qui sont venus ou qui ont résidé sur notre belle commune.

Après cette magistrale conférence, parapluie à la main, nous avons visité le Villiers historique. Ils ont promis de revenir nous voir pour découvrir notre vallée des peintres et déguster les spécialités de la région.

Jean-Pierre FAURY

## CERCLE ARTISTIQUE

Président : Jean MIGETTE,

Tel : 01.64.63.89.40,

Email : [lejehan@orange.fr](mailto:lejehan@orange.fr)

Cotisation annuelle : 15 Euros par famille.

### ACTIVITÉS :

#### Bibliothèque « Jules Grenier »

5, rue de Paris, 77580 – Villiers sur Morin

Responsables : Rachel RAULT, Monique SCARPULA

Tel : 01.64.63.04.70 et 01.64.63.91.44

Email : [cavbibliotheque@orange.fr](mailto:cavbibliotheque@orange.fr)

#### HORAIRES :

Mardi : 17h00 à 19h00

Mercredi : 15h00 à 17h00

Jeudi : 10h à 12h

Samedi : 10h00 à 12h30

Le fonds de la Bibliothèque « Jules Grenier » est à présent totalement renouvelé après une campagne de « désherbage » très intense, menée avec l'appui et les conseils d'une équipe de la médiathèque du Mée près de Melun.

Venez nous rendre visite et découvrir de nombreuses nouveautés !

Vous vous posez sûrement la question : mais qu'est-il advenu des livres réputés « n'être plus dans l'air du temps » ?

Et bien ceux-ci ont été donnés à une association nommée ADIFLOR, qui les diffuse soit directement, soit par des associations relais, dans des pays de langue francophone. D'une certaine manière, par ces destinations, nous sommes fiers et satisfaits de contribuer, à notre échelle, à l'essor de la langue française à l'étranger.

## Généalogie & Paléographie

Salle communale, 46, rue de Paris.

Horaire : 14h à 18h

Calendrier prévisionnel des réunions du second trimestre 2009 : 25.04 / 16.05 / 20.06 /

### « COMMUNIQUÉ »

Du 22 au 24 mai prochain se tiendra à Champs sur Marne, dans les locaux de l'ESIEE, le XXème Congrès National de Généalogie, avec la participation de nombreux Cercles nationaux et étrangers.

Deux membres du Cercle Artistique de Villiers participeront activement, comme conférenciers, à cette grande Messe de la généalogie.

- Claude SCRIBE sur le thème « *Recherche d'une ascendance aristocratique dans la Venise de la renaissance et du moyen âge* »

- Jean MIGETTE sur le thème « *Entre Lorraine et Luxembourg, terres communes et enclavées aux XVIème et XVIIème siècles* »

Passionnés de Généalogie et d'Histoire, ne manquez pas ce rendez-vous !

## CONCERT LE 10 OCTOBRE 2009

### 2<sup>ème</sup> Automnales de Villiers

Pour sa seconde édition des « Automnales », le Cercle artistique vous proposera un concert animé par « *la Chorale de la Maîtrise Sainte-Marie de Meaux* ». Forte d'une cinquantaine de choristes, vous seront proposés au programme « chants sacrés et profanes ».

Alors à vos agendas pour y porter dès maintenant la date du **10 octobre** prochain, à **20h30**, en l'église Saint-Rémi de Villiers.

## JOURNÉES DU PATRIMOINE

le 20 Septembre 2009

Le groupe de travail qui s'est créé l'année dernière pour l'exposition intitulée « Nos Moulins » a décidé à nouveau de se fédérer pour 2009. Le thème qui est retenu, commun aux quatre communes (\*) organisatrices, tout en abordant les spécificités propres à chacune d'elles, sera « Métiers d'hier dans nos Villages ».

Pour la préparation de cette exposition, nous convions les Villermorinois qui possèderaient des documents, affiches, factures, photographies, outils, etc... qui se rapporteraient à des commerces, exploitations agricoles, industries, artisanat, de se mettre en rapport avec Jean MIGETTE.

(\*) Couilly Pont aux dames, Crécy La Chapelle, Saint-Germain sur Morin, Villiers sur Morin.



## ARTS & CULTURE

### Le duo Wang : deux virtuoses à Villiers sur Morin

Pour l'inauguration du Festival de Claye-Souilly et de la vallée du Grand Morin, Yuanyuan Li au piano et Tai-ping Wang au violon, sur l'invitation du Petit Chœur du Grand Morin, ont offert dimanche 09 mars en l'église Saint Rémi, un récital absolument magnifique.



Un public nombreux et connaisseur a pu apprécier le jeu subtil de ces deux artistes dans l'interprétation de trois sonates : l'une de Mozart délicate et tendre, l'autre de Schubert composée à l'âge de dix-neuf ans, émouvante et déjà très assurée, la troisième enfin de Debussy, dont le duo sut, là encore, rendre parfaitement la sensibilité brillante.

Pour conclure ce merveilleux concert, nos deux virtuoses interprétèrent des œuvres de différentes régions de la Chine que tous les auditeurs découvrirent avec un immense plaisir.

Un grand bravo à ces deux formidables artistes pour nous avoir procuré un tel moment de bonheur musical.

Joël CHOPPE

### Un concert de qualité

Nous devons au Petit Chœur du Grand Morin de nous avoir offert le 17 janvier, en l'église Saint Rémi, un concert qui nous a véritablement enchantés.

Pour ceux qui n'avaient jamais eu l'occasion de l'entendre, ce fut une très agréable révélation, ce qui nous fait d'autant plus regretter le fait que le public n'ait pas été suffisamment nombreux.

Absents, vous avez eu grand tort car vous auriez pu vibrer aux accents de Noël connus tels « White Christmas », « la Marche des Rois » de Bizet, puis, avec quelques pièces de Mozart dont le superbe « Ave Verum » et « Laudate Dominum » où dans la partie soliste, Anne Dumontier, chef de chœur, fit l'étalage de sa voix magnifique.



Après, nous eûmes droit à des chants russes dont « le temps du muguet » qui leur valut, l'été dernier au Festival International de Saint Pétersbourg, un franc succès. Enfin, pour nous ravir quelques negro-spirituels dont le rythme donne une irrésistible envie de taper dans ses mains; ce que ne manqua pas de faire, à l'issue de ce concert, un public conquis par ces vingt-quatre chants interprétés.

Merci à tous les choristes, leur chef de chœur, et s'il vous plaît, donnons-nous rendez-vous dès maintenant pour l'année prochaine !!

La Commission Culture & Loisirs



### Troisième édition

Le 17 mai 2009

La commission Jeunesse, Loisirs et Vie Associative vous invite à la fête de la terre et de la nature le dimanche 17 mai pour une opération « **Gardons notre village propre** ». Partie des Etats-Unis il y a 39 ans, le Jour de la Terre est aujourd'hui reconnu comme l'événement environnemental populaire le plus important au monde. Il est célébré par plus de 500 millions de personnes dans 184 pays.

Alors pourquoi pas nous ? Au moment de la reprise des plantations, laisserons-nous des déchets en tout genre pousser dans notre village ?

Si, comme nous, vous avez envie de préserver votre cadre de vie, nous vous donnons rendez-vous le dimanche **17 Mai** à partir de **14h30** devant les salles du 46 rue de, Paris pour partir cheminer sur nos sentiers munis de sacs poubelles que nous vous fournirons. Retour prévu vers 17h00 autour d'un bon goûter. Merci de répondre nombreux à cette invitation et n'oubliez pas de vous munir de vos gants de jardin !

La Commission Jeunesse  
Agnès LE CORRE

## LE CARNET

### Ils sont arrivés :

Adrien, Julien, VESCO, né le 09/01/2009 à Paris 14<sup>ème</sup>  
 Alice MASSON, née le 13/01/2009 à Lagny sur Marne  
 Lucas, Tony THIBAUT, né le 25/01/2009 à Lagny sur Marne  
 Margaux, Marcelle MARTINOT, née le 26/01/2009 à Noisy le Grand  
 Aron, Christian, Gilles, Sixto, BONNET, né le 12/02/2009 à Meaux  
 Leslie, Madeleine BALTZER, née le 08/03/2009 à Meaux

### Ils nous ont quittés :

Serge CELLE, décédé le 21/01/2009 à Meaux  
 Eve WILLIAM, décédée le 30/01/2009 à Montfermeil  
 Alain ZIMMERMANN, décédé le 22/02/2009 à Paris 5<sup>ème</sup>  
 André HUYS, décédé le 13/03/2009 à Couilly Pont aux Dames  
 Lucie, Rose, RICHUILLEY, décédée le 25/03/2009 à Villiers Saint Denis.

NOMS & TÉL.	AVRIL	MAI	JUIN
<b>Daniel CHAMAILLARD</b> 01 64 63 94 19 06 19 02 67 45	Week-end 25 et 26	Week-end 21 23 et 24	Week-end 20 et 21
<b>PERMANENCES DES ELUS</b>			
<b>Germaine VERNILLET</b> 01 64 63 92 48 06 80 18 60 10	Week-end 11, 12 et 13 18 et 19	Week-end 08, 09 et 10	Week-end 06 et 07
<b>Gérard THOMAS</b> 06 12 85 94 12	Week-end 04 et 05	Week-end 01, 02 et 03 30, 31 et 01/06	Week-end 01 27 et 28
<b>Sylvie SACRE</b> 06 20 15 22 40	Week-end	Week-end 16 et 17	Week-end 13 et 14

### Rappel des horaires d'ouverture de la mairie

La mairie est ouverte du Lundi au Samedi inclus de 9 h 00 à 12 h 00  
 et le Lundi après-midi de 14 h 00 à 16 h 30.

Le maire et les adjoints reçoivent sur rendez vous.

Mairie de Villiers sur Morin : 38, rue de Paris 77580

Tél. : 01 64 63 46 50 - Fax : 01 64 63 02 56

E-mail : mairiedevillierssurmorin@wanadoo.fr - Site : <http://www.villiers-sur-morin.fr>

N'oubliez pas  
la boîte à idées  
devant la Mairie  
(côté rue)



**Directeur de la publication :** Daniel CHAMAILLARD

**Responsable comité de rédaction :** Gérard THOMAS

**Ont participé à ce numéro :** G. VERNILLET, D. CHAMAILLARD, S. GOUBLAIRE, P. LESEURRE,  
 M. LEROY, B. FROMOND, C. GEORGES, L. PAUPY, J. MIGETTE, A. Le CORRE,  
 J. CHOPPE, M. SCARPULA, A. LESOT, J.P. FAURY, G. THOMAS.

**Impression :** France Cutting Services à Faremoutiers - 01 64 04 20 70